

MAIRIE DE
HOTOT-EN-AUGE

14430



Tél : 02 31 79 06 26

Mairie.hototenauge@laposte.net



BULLETIN MUNICIPAL 2022



EDITO

Madame, Monsieur, chers administrés.

Après cette année 2021 perturbée que nous venons de vivre 2022 commence.....

En raison du contexte sanitaire nous ne pourrons pas encore cette année nous retrouver pour la traditionnelle cérémonie des vœux aussi je vous présente avec les membres du Conseil Municipal nos meilleurs vœux et une bonne santé pour 2022.

Soyez assurés que nous essayons toujours de faire au mieux pour notre commune et nos administrés.

La passion et l'investissement sont intacts dans la mission que vous m'avez confié il y a 14 ans. Mais le maire ne possède pas de baguette magique et ne peut pas régler tous les problèmes, par contre je peux vous orienter vers les interlocuteurs adéquats si besoin est.

Certaines habitudes perdues ces derniers mois (vœux, repas des anciens) referont surface.

Nous réfléchissons à la façon de nous retrouver tous ensemble pour un moment convivial.

Je vous souhaite pour 2022 face à ce virus de conserver l'esprit de solidarité et le moral.

Prenez soin de vous.

Brigitte Paturel

SOMMAIRE

- ◆ **Numérotation**
- ◆ **Arbre de Noël**
- ◆ **Travaux réalisés**
- ◆ **Travaux à venir**
- ◆ **Histoires de HOTOT**
- ◆ **Amis de notre fleuve la Dives**
- ◆ **Etat civil**
- ◆ **Renseignements utiles**

NUMEROTATION

Un peu d'histoire :

Le système actuel a été établi sous Napoléon I^{er} , le 4 février 1805 : le numérotage commence au bout de la rue le plus proche de la Seine (ou dans le sens du courant pour les rues parallèles au fleuve), avec les numéros impairs à gauche et les numéros pairs à droite dans le sens des numéros croissants. »

La mairie a opté pour une numérotation métrique :

Les numéros attribués à chaque bâtiment ou maison représentent la distance en mètres entre le début de la voie et l'entrée de l'habitation.

Ce principe permet d'insérer de nouveaux numéros sans modifier ou ajouter des bis ou ter aux nouvelles maisons.

ARBRE DE NOËL 2021

Un spectacle de magie a mené les enfants autour du monde, de Las Vegas jusqu'en Chine en passant par Paris.

Le père Noël est venu en personne remettre des cadeaux à tous les enfants présents.

L'organisation de cet arbre de Noël a eu lieu dans la salle des fêtes de Beuvron et a rassemblé trois communes , Beuvron, Hotot et Victot.

Vu le succès remporté par cette animation commune tout en appliquant les consignes nécessitées par la pandémie, masques et pass sanitaire obligatoire, l'idée de renouveler ce genre d'action est envisagée.



TRAVAUX REALISES EN 2021

- Chemin du lieu Colmiche
- Peinture extérieure du presbytère du Ham
- Fenêtres de l'école de Brocottes
- Rénovation de la dépendance de l'église de Brocottes



TRAVAUX PREVUS EN 2022

- Une boîte à livres sera installée sur le parking de l'église
- Entretien annuel du patrimoine

CLUB INFORMATIQUE

L'association "Club Informatique Loisirs" de Hotot en auge poursuit son activité depuis septembre 2015 et connaît toujours une bonne fréquentation

Les séances se déroulent dans la salle de la mairie de Hotot en Auge le mardi et jeudi matin de 10H00 à 11H30 (*hors vacances scolaires*)

auvraya@hotmail.fr
clubinfohotot@gmail.com



HISTOIRE DE LA COMMUNE



Il y a un siècle :

A la session ordinaire du 25 juin 1921 le conseil municipal a voté « marché passé pour le monument aux morts s'élève à 800F. D'un autre côté les fondations, soubassement et massif en maçonnerie destinés à recevoir le monument ont coûté 9200F (le maire Louis Conard)

■ AMIS DE NOTRE FLEUVE LA DIVES



Les Amis des Marais de la Dives rassemblent tous ceux qui veulent que ce patrimoine naturel normand obtienne une reconnaissance régionale par l'obtention d'un statut de préservation tout en permettant un développement harmonieux entre les activités humaines et la nature.

Contact : amdives14@gmail.com

<https://www.facebook.com/amisdives/> ou <http://www.amdives14.com/>

■ ETAT CIVIL

Bienvenue aux nouveaux habitants de la commune.

De jolies frimousses sont arrivées: le 24 juin Mila Lunel,
le 18 octobre Tylia Blé,
le 30 novembre Gabin Martin,
le 28 décembre Gloria Flower.

Malheureusement ils nous ont quitté : Alain Rivière,
Gilles Le Meur,
Erika Brisset.

■ RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

Recensement militaire

Le recensement militaire est obligatoire entre le jour du 16^e anniversaire et la fin du 3^e mois suivant. L'attestation de recensement est obligatoire entre 16 et 18 ans pour s'inscrire à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique. Vous devez vous présenter en mairie avec votre carte d'identité en cours de validité et le livret de famille.

Inscription sur les liste électorales

Grâce au recensement militaire l'inscription se fait automatiquement. Pour les nouveaux habitants vous pouvez effectuer cette démarche via le site www.service-public.fr

Elections 2022

Election présidentielle prévue le 10 avril et le 24 avril 2022

Elections législatives prévues le 12 juin et le 19 juin 2022

Urbanisme

Vous souhaitez réaliser des travaux chez vous, vous pouvez si vous le souhaitez faire votre demande d'urbanisme sur: <https://ads.scot-npa.fr/guichet-unique>.

Permanences de la mairie

Le lundi de 10H30 à 12H00

Le mercredi de 15H00 à 18H00

Site internet : <http://hotot-en-auge.jimdo.com>

L'équipe municipale